CHAPITRE II

Traitement des sujets d'exposition

L'aviculture appliquée à la basse-cour se divise en deux branches, demandant chacune une méthode différente de traitement.

10. Elevage des oiseaux de luxe.

20. Elevage des sujets d'utilité générale.

Je traiterai d'une manière succincte le premier élevage. Les oiseaux de luxe on sujets d'expositions, ainsi que leurs œufs, se vendent à des prix souvent très élevés, et le système de traitement qu'ils réclament exige une expérience particu-Mais un amateur, pour satisfaire à sa fantaisie, peut se livrer à différentes expérimentations et délier les cordons de sa bourse, sans crainte d'avoir à ressentir les résultats de

quelques pertes financières.

La nourriture des oiseaux de luxe, surtont pour les préparer aux expositions, doit être composée d'aliments de substances huileuses, qui donneront à leur plumage le lustre et la beauté qu'il doit posséder. Je recommande entre autres la graine de soleil, les tourteaux de lin. etc. La table des éléments chimiques composant les différentes rations, et donnée à la fin de la première partie de ce-manuel, aidera l'éleveur dans le choix des différents ingrédients qui devront composer ces rations. Les sujets ne doivent être ni trop gras, ni trop maigres, mais conservés dans de bonnes conditions.

La poulette et la poule qui doivent figurer dans des conconrs ne doivent pas pondre, mais l'une et l'autre doivent être à la veille de le faire, lorsqu'elles y sont envoyées ; la raison est qu'elles sont exposées à se briser plus ou moins les plumes en préparant leur nid. D'autre part, la poule à la veille le bondre offre presque toujours une meilleure apparence de santé et de vigueur.

Or, toute plume cassée on arrachée, occasionne une perte de points sur le pourcentage requis pour obtenir un prix. Le "Standard of perfection", édition de 1910, page 34, dit : Une plume cassée, mais non détachée dans les grandes et où une conleur anormale "disqualifie", fait perdre 1-2 point; des plumes brouillées ou froissées dans les ailes ou